

Constitution du dossier de candidature à l'HDR

Afin de permettre à la Commission d'instruction de se prononcer sur la recevabilité de votre candidature, vous voudrez bien adresser votre dossier de candidature, sous la forme « papier » **en deux exemplaires** à l'adresse suivante :

Direction Générale Déléguée Recherche, International, Valorisation & Ecoles doctorales (DRIVE)
Pôle Collège des Ecoles doctorales & HDR – Equipe HDR
Université de Paris
85 boulevard Saint-Germain 75006 PARIS

et un envoi par e-mail à hdr@parisdescartes.fr

Le dossier doit être rédigé en langue française sauf si, dans le jury de soutenance, un membre du jury n'était pas capable d'évaluer le travail dans la langue française. Dans ce dernier cas, un résumé substantiel en français devra être joint au dossier.

Ce dossier devra comporter 2 parties (2 fichiers pour l'envoi par mail) :

1^{ère} partie :

- une attestation sur l'honneur précisant que vous n'avez pas déposé une demande d'HDR simultanément dans un autre établissement et indiquant si une candidature a déjà été déposée, précédemment, dans d'autres universités et à quelle date,
- une fiche-résumé en langue française ([cliquez](#)),
- une liste de 4 rapporteurs potentiels minimum (titulaires de l'HDR), extérieurs à Université de Paris (hors Paris Descartes et Paris Diderot), extérieurs à votre établissement de rattachement, à votre laboratoire/service et avec lesquels vous n'avez aucune publication et projet de recherche en commun.
- une copie recto-verso de la carte nationale d'identité (ou passeport),
- une enveloppe autocollante format C4 (229 x 324 mm) libellée à vos nom et adresse, affranchie avec 2 timbres au tarif en vigueur (0,97€ x 2).

2^{ème} partie (à relier) :

- un Curriculum Vitae détaillé, en précisant l'adresse exacte à laquelle vous souhaitez recevoir le courrier,
- une liste de vos titres et travaux, publications, en individualisant les publications internationales à comité de lecture,
- les copies de vos diplômes de DEA, master, doctorat (les diplômes étrangers devront être traduits),
- une synthèse de vos travaux de recherche en une dizaine de pages,
- une liste des cinq activités les plus significatives comme « Principal Investigator » complétée par 1 à 2 lignes explicatives pour chaque activité (ex : publier un chapitre de livre, développer et maintenir un programme informatique, voire un site web utilisé par de nombreuses personnes, organiser une grande conférence, déposer un brevet, organiser une cohorte de patients, coordonner un projet européen (y compris les Innovative Training Networks (ITN), etc...).
- une présentation de votre capacité à concevoir, diriger, animer, coordonner des activités de recherche et d'encadrement d'étudiants (thèses, master) en précisant s'il existe des publications avec les étudiants encadrés.
- projets, perspectives de recherche.
- financements obtenus (comme porteur du projet).